

DECLARATION INTERSYNDICALE

A LA F3SCT89 DU VENDREDI 13 JUIN 2025

Nous ne pouvons pas commencer l'ordre du jour de cette instance sans revenir sur le fonctionnement de la F3SCT89 et des groupes de travail. Nous constatons que le travail réalisé par les membres de la formation en groupe de travail en concertation avec les conseillères de prévention n'est pas respecté.

A qui les fiches DUER et Point de vigilance réalisées par le GT Températures et validées à la dernière F3SCT89 ont-elles été transmises et comment alors que nous sommes dans une période de forte chaleur ? Ce matin, il faisait par exemple 39,5 ° C à l'école des Rosoirs.

De même, nous avons constaté que le questionnaire-enquête réalisé par les membres du groupe de travail en amont de la visite du collège de Puisaye comme il en est d'usage lors des visites, a été modifié par l'administration avant sa diffusion aux collègues.

De plus, notre demande d'ajout à l'ordre du jour du programme annuel de visites n'a pas été satisfaite alors que nous souhaitons mettre en place des visites et des groupes de travail sur des sujets qui impactent les conditions de travail des personnels de l'Yonne :

- le groupe de travail de suivi des RSST ;**
- un groupe de travail sur la violence scolaire qui apparait dans de nombreux signalements RSST ;**
- un groupe de travail sur la question des services partagés en lien avec une visite du collège de Saint Georges sur Baulche.**

Actuellement, le fonctionnement du groupe de travail de suivi des RSST n'est pas satisfaisant. Le but du GT suivi RSST est de présenter le traitement mis en place par l'administration. Cela ne peut pas se faire en visio-conférence et nous ne pouvons pas nous contenter d'un bilan statistique sur les RSST. Comme vous vous y étiez engagé lors la dernière F3SCT89, nous attendons que vous présentiez les réponses que vous avez apportées.

Quelle réponse apportez-vous à l'école de Chevannes lorsque des enseignants sont obligés d'accueillir un enfant porteur de handicap sans AESH et que c'est un problème récurrent ?

Quelle réponse apportez-vous à l'école de Toucy qui est en danger à cause d'un PAI ni efficace ni réglementaire concernant l'accueil d'une élève diabétique gravement atteinte ?

Quelle réponse apportez-vous à l'école du Mont Saint Sulpice qui accueille une élève dont la violence s'accroît de jour en jour et pour lequel rien n'est fait ?

Quelle réponse apportez-vous à l'école de Domats qui fait face au problème de violence répétée d'un élève ?

Quelle réponse apportez-vous à l'école de Soucy où toutes les démarches ont été effectuées pour une orientation en Itep d'un enfant à comportement violent mais dont cette intégration n'est toujours pas assurée ?

Quelle réponse apportez-vous à l'école des Champs d'Aloup à Sens où la situation se répète après le transfert d'un élève de Jules Ferry sans les aménagements promis ?

Quelle réponse apportez-vous aux deux AESH qui font des signalements pour violences à l'école de Saint Sauveur ?